



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Création de places supplémentaires en FAS-FAM

Question écrite n° 14875

### Texte de la question

M. Laurent Jacobelli alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le nombre de places disponibles dans les foyers d'accueil spécialisé (FAS) et médicalisé (FAM). En effet, la France est particulièrement mal dotée dans ce domaine, ce qui prive de nombreuses personnes handicapées d'un logement adapté et place leurs familles dans des situations difficiles, pour ne pas dire invivables. Certains handicaps induisent une absence totale d'autonomie et requièrent donc une attention particulière sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à vie. Faute de solution d'hébergement pérenne, ce sont les familles qui, bien souvent, doivent quotidiennement héberger, veiller à la sécurité, à l'hygiène et à la santé de ces personnes. L'action des associations et les hébergements temporaires en institut médico-éducatif (IME) permettent une prise en charge ponctuelle, soulageant grandement les personnes handicapées et leurs proches, mais ils ne sauraient représenter une solution sur le long terme. Dans le cas des personnes atteintes d'autisme par exemple, ces changements réguliers de situation peuvent même générer angoisses et crises, parfois très graves. Dépassées, épuisées moralement et à bout de force physiquement, les familles concernées se sentent invisibilisées et abandonnées par l'État. Ces situations dramatiques n'ont pas lieu d'être dans un pays comme la France. Les familles de ces personnes handicapées attendent une réaction rapide et concrète du Gouvernement. Aussi, il lui demande quand elle compte lancer un plan d'envergure pour créer des places supplémentaires en FAS-FAM au niveau national et plus particulièrement dans la région Grand Est.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Jacobelli](#)

**Circonscription :** Moselle (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14875

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 février 2024](#), page 779

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)